

COMMISSION DES CALENDRIERS

Commission restreinte du 4 septembre 2023

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

MODIFICATIONS

U18

D3

La Commission a procédé à des modifications des poules afin de rééquilibrer les poules et éviter les exempts.

CARRIERES GRE AS 2 & VILLENES ORGEVAL FC passent de poule B en A.

POISSY FC 2 remplace MAGNANVILLE LIONS en A.

VOISINS FC 2 passe de poule D en C.

Attention, désormais, plus aucune poule ne débute le championnat ce weekend.

U16

D4

Une refonte de la dernière division est en cours. Une poule va être supprimée. La mise à jour est en cours et sera publiée dans la semaine.

U14

D4

La Commission a procédé à des modifications des poules afin de rééquilibrer les poules et éviter les exempts.

ECQUEVILLY EFC intègre la poule A.

MUREAUX OFC passe de poule B en A.

PORCHEVILLE FC 2 intègre la poule B.

INTERFOOT passe de poule A en C.

VALLEE 78 FC 2 intègre la poule E.